



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AHLS LE JEUDI 10 MARS 2022 SALLE PELLICER

Excusés : Mr le Maire d'Orléans, Mme Amoa,

Présents, Mme Christine Tellier et Mr Hugues Rambourg conseillers généraux, Mme Ghislaine Kounowski conseillère municipale et Mr Jean Pierre Sueur sénateur.

Pour les membres du Conseil d'administration de l'AHLS ; Françoise Pi, Claire Béduchaud et Bernard Robert.

Questions sur les rapports d'activité et d'orientation

Tous les adhérents les ont reçus

A propos du COSEM (ancienne maison de santé Simone Veil) !

Ghislaine Kounowski :

- le financement a été assuré par la Région

-Vu le manque de médecins il fallait faire quelque chose d'autant que la médecine se féminise de plus en plus et que les médecins s'installent là où ils le désirent.

-Les politiques nationales ont fait que le numérus clausus a été réduit

-La Mairie d'Orléans a transformé la maison de santé en centre de santé avec des médecins salariés ;

-Le COSEM emploie des médecins salariés qui passent mais ne restent pas alors que l'on a besoin de médecins référents.

-Pour attirer des médecins, certaines communes proposent des aides à l'installation et on n'hésite pas à monter les enchères.

-Est-ce normal d'attirer des médecins avec de l'argent ? bien sûr que non, il faut former plus de médecins et surtout des généralistes.

-Tous les élus de la Région Centre se sont réunis avec le Premier Ministre Mr Castex , il s'est engagé pour qu'un CHU voit le jour et à Orléans enfin. Il va y avoir une augmentation des médecins formés en Région Centre pour arriver à 500 chaque année.

-Les médecins sont mal répartis sur le territoire pourquoi plus de médecins dans les sud et dans les grandes villes touristiques et très peu dans le centre ou dans le nord

- La médecine doit évoluer dans ses pratiques comme l'IPA (L'IPA exercera dans une forme innovante de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant du champ médical, il suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, en fonction des conditions prévues par l'équipe) 17 infirmiers formés pour décharger les médecins.

-Les ARS (agences régionales de santé) ont le pouvoir de délimiter des ZIP (zones d'intervention prioritaires)

Olivet pas exemple a offert 50000 € pour les médecins qui s'installeraient dans sa commune.

Un adhérent relate une expérience du COSEM, il recherchait un ORL, il a vite trouvé un rendez-vous, il a eu en face de lui un médecin retraité, il lui a donné une adresse pour aller faire son examen en ville, il n'y a donc pas d'ORL à La Source alors que la Ville dit avoir équipé le COSEM avec un ORL , pour lui on brade le système de santé.

Beaucoup de personnes ne trouvent pas de médecins traitants alors comment faire ? et pourquoi payer plus quand on ne passe pas par un médecin traitant ?

Une autre personne trouve que la visite du médecin n'est pas chère payé au vu de la formation qu'ils ont reçue. Cette personne rajoute on en veut toujours plus mais en payant toujours moins il faut savoir ce que l'on veut.

Le passage d'Orléans en CHU c'est excellent et on se débarrasse enfin de Tours qui ne voulait pas de fac de médecine à Orléans, le mandarinat était trop lourd, les réflexions et réactions des doyens tourangeaux ont été très surprenantes ; Zagreb a fait bouger les choses ; attention de ne pas avoir une médecine low cost.....

Une autre personne raconte une autre expérience : elle et son mari ont pris un RV chacun de leur côté : Le mari a eu un RV avec un médecin très bien mais qui ne pouvait pas le prendre comme médecin traitant Elle a eu affaire à une jeune femme autoritaire , cette personne voulait lui expliquer ce qu'elle avait comme maladie et opérations sérieuses ; qu'elle voulait x soins et la jeune médecin lui a dit on fera les examens si vous avez besoin , elle voulait une ordonnance pour passer un examen la jeune femme lui dit j'applique, à partir d'un certain âge on a plus besoin de tel ou tel examen et il faut attendre d'être malade ...alors à quoi sert de faire 8 ou 10 ans d'études pour s'entendre dire de telles choses ?

Ghislaine Kounowski nous informe que beaucoup de personnes vont se faire soigner en région parisienne c'est plus rapide car à Orléans pour IRM par exemple il faut attendre 3 ou 4 mois.

Le gérant de U express n'a pas beaucoup d'informations sur les travaux du centre de la Bolière ; le coiffeur a déménagé récemment, de même que le bureau de tabac, pour le boucher il ne sait toujours pas qui va venir, le pharmacien va déménager dans le centre commercial d'ici septembre ou en 2023 ...il peut y avoir des surprises ...

Il a hâte que tout soit fini, les travaux devraient reprendre.

Une personne connaît bien le sujet du boucher mais ce qu'il craint c'est que les clients ont pris l'habitude d'aller chercher leur viande sur les marchés aux alentours et l'erreur serait de venir chez le boucher de la Bolière en dépannage ou de temps en temps, la boucherie dit-il c'est métier il faut que ça tourne il faudra être fidèle et acheter sa viande à la Bolière sinon dans 6 mois ce sera fini le boucher sera parti.

Michel Languerre de QVLS insiste pour dire qu'il faudra soutenir ce boucher et pas en dépannage. Il dit bien travailler avec l'AHLS notamment sur les règles d'urbanisme dans le cadre du Conseil consultatif de quartier (prochaine réunion le 23 mars ouverte à tous les habitants)

Les finances :

Merci à la Ville d'Orléans pour l'aide exceptionnelle de 2500 € accordée à la suite des annulations des vide greniers

La location du photocopieur nous coûte cher et heureusement le contrat s'arrête en juillet 2022 ; par contre la ville n'a toujours pas envoyé le montant des charges et des loyers pour 2020 et 2021 suite au covid.

Le vote des rapports :

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Le rapport financier est voté à l'unanimité des membres présents et représentés

La commissaire aux comptes n'a rien trouvé d'anormal et son rapport donne quitus aux trésoriers

Suite des questions réponses

Madame Christine Tellier se présente :

Elle a travaillé sur l'aire du terrain des gens du voyage, à l'IME de la Source, sur le 1° contrat de Ville où elle a travaillé avec Abder Ghbabra, François Reisser, Amidon 45 ; elle connaît bien le quartier de la source Hugues Rambourg est enseignant Universitaire et entraîneur de boxe au club Rue Ernest Renan, il habite sur le quartier depuis 12 ans.

- Le désert médical n'est pas du domaine de Conseil départemental mais il est satisfait que le Premier Ministre ait pris cette décision qui va enfin dans le bon sens

- Les commerces de La Bolière : ça dépend de la métropole

- Le projet Limère : c'est vrai que l'on n'a pas besoin d'une zone commerciale ; depuis leur élection ce problème n'a pas été évoqué en conseil départemental, c'était déjà acté, les choses apparaissent dans la presse mais ils ne sont pas au courant

- La zone commerciale des Portes du Loiret (à côté d'Oréliance) le Département cherche à s'en défaire
 - Les 2 terrains sur Ardon sont-ils vendus ou non ?
- Mme Christine Tellier nous dit qu'un des 2 terrains aurait été cédé à un constructeur de logements et à une activité d'association de commerces, elle va se renseigner et nous tenir au courant apparemment il y aurait eu une promesse de vente mais ce ne serait pas encore signé.
- La dalle va être aménagée avec des jeux mais pour l'instant pas de décisions précises
 - La T17 le projet est terminé, les travaux pour l'amiante, les 1° et 2° sous-sols vont être creusés pour absorber les gravats de la T17 lors de l'explosion ; prévisions des travaux de fin cette tour à l'automne 2023.
 - La T13 va être réhabilitée
 - La Banque Postale est en construction sur Olivet

Michel Languerre intervient sur Limère et les déboisements sur le quartier
Tous ensemble nous avons obtenu le magasin Grand Frais ne s'installe pas.
Il regrette que le Hameau Rodin soit complètement bétonné il n'y a plus un seul arbre
Les ombrages : le parc est en train de perdre ses arbres 104 seraient morts et 26 en bonne santé seront abattus pour la construction des 13 maisons ; le bâtiment central sera rénové pour en faire une résidence étudiante

Jean Louis intervient sur les Orées de Sologne où des arbres sont abattus mais comment faire pour éviter ça ? il y a un vide juridique même s'il y a un règlement sur la Source sur le privé on a beaucoup plus de difficultés.

L'îlot 12 : est en friche : terrain de jeux ? terrain de Foot ? ou des maisons en lien avec la MSP.
Il nous conseille d'aller à la Mairie de proximité 1 fois par mois pour consulter les plans de la Dalle par exemple vus récemment.

Mme Tellier reprend la parole pour parler des compétences du Département sur l'action sociale, la PMI (protection maternelle et infantile) les personnes âgées, été en handicap, la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) a d'énormes retards dans les dossiers ; Mr Christian Braux conseiller départemental veut rattraper ce retard rapidement, et respecter la loi des 4 mois pour une réponse ; Mme Tellier s'engage à interroger les services pour traiter les dossiers avec 12, 14, 18 mois de retard ce qui est inadmissible.

En ce qui concerne Ardon et le déboisement de Limère ils sont tous les 2 preneurs d'infos car ils sont dans la minorité au Département

Jean -Pierre Sueur arrive du Sénat ;
Il remercie Mr Castex pour sa prise de décisions (contre certains points de vue dans certains ministères), ça fait 30 ans que l'on attendait qu'Orléans devienne CHU
L'IGAS (Inspection générales des affaires sociales) a mené une étude d'1 mois avec les conclusions au bout du compte
Il faut obtenir la 1° année de médecine en octobre, la 2° année l'année suivante etc...
La maison de santé ne va pas bien, le COSEM ne donne pas satisfaction, il connaît la Directrice du COSEM à Paris, il va essayer de la rencontrer.
Il est contre le transfert de la Fac de droit à Orléans (la Madeleine), l'Université doit garder son potentiel, Il faudra être très attentif à ce qui va sortir début avril, il faudra se mobiliser et être vigilant.

Merci à tous les intervenants et à tous les participants à cette AG, merci également à tous ceux et celles qui ont donné leur pouvoir
Merci aux amis du foyer club qui ont installé la salle, merci aux membres du Conseil d'Administration présents
On peut regretter l'absence d'élus pour répondre à certaines questions des participants comme le commerce ou la santé

Fin de l'AG à 22 h
Christiane